



Renseignement juridique pour un geste audieus d'un maire

Par **grenet**, le **09/06/2008** à **22:55**

Bonsoir,

Le Maire de mon village à, sans motif justifier et devant témoins fait un bras d'honneur à un dirigeant de football.

Est-il possible de savoir les droits de ce dirigeant

qui reste tres choqué par ce geste

Merci pour vos renseignements

Cordialement

Grenet Alain